

1173. Outre ce fils, qu'on appelait communément le roi Jeune, en langue normande *li reys Josnes*, et *lo reis Joves* dans le dialecte des provinces méridionales¹, le roi d'Angleterre en avait encore trois autres : Richard, que son père, malgré sa jeunesse, avait fait comte de Poitiers, et qu'on nommait Richard de Poitiers ; Geoffroy, comte de Bretagne ; enfin Jean, qu'on surnommait *Sans-Terre*², parce que, seul entre tous, il n'avait ni gouvernement ni province. Ce dernier était en trop bas âge pour prendre parti dans la querelle qui s'élevait entre son père et l'aîné de ses frères ; mais les deux autres embrassèrent la cause de leur aîné, excités par leur mère et sourdement poussés par leurs vassaux de Poitou et de Bretagne³.

Il en était de la vaste portion de la Gaule réunie alors sous le pouvoir de Henri II comme il en avait été de la Gaule entière au temps de l'empereur frank Lodewig, vulgairement appelé Louis-le-Pieux ou le Débonnaire. Les populations qui habitaient au sud de la Loire ne voulaient pas plus être associées à celles qui vivaient au nord de ce fleuve et aux habitants de l'Angleterre, que les Gaulois et les Italiens de l'empire de Karle-le-Grand n'avaient voulu demeurer unis aux Germains sous le sceptre d'un roi german⁴. La rébellion des fils de Henri II, coïncidant avec ces répugnances nationales, et s'y associant, comme autrefois celle des enfants de Louis-le-Débonnaire, ne pouvait manquer de reproduire, quoique sur un théâtre moins vaste, les scènes graves qui signalèrent les discordes de la famille

¹ Rex Juvenis, rex Junior. (Script. rer. gallic. et francic., t. XIII, p. 116 et passim.)

² Richardus comes pictaviensis... Johannes qui *sine terra* nominatus est. (Gisleberti Montensis Hannon. chron., apud Script. rer. gallic. et francic., t. XIII, p. 565.)

³ Script. rer. gallic. et francic., t. XVI, p. 644, in notis.

⁴ Voyez livre II, t. I.

des Césars franks⁴. Une fois l'épée tirée entre le père et le fils, il ne devait plus être permis à aucun d'eux de la remettre à volonté dans le fourreau ; car, entre les deux partis rivaux dans cette guerre domestique, il y avait des nations, des intérêts populaires, incapables de fléchir au gré des retours de l'indulgence paternelle ou du repentir filial.

Richard de Poitiers et Geoffroy de Bretagne partirent d'Aquitaine, où ils étaient avec leur mère Éléonore, pour aller rejoindre leur aîné à la cour de France. Tous les deux y arrivèrent sains et saufs ; mais leur mère, qui se disposait à les suivre, fut surprise voyageant en habit d'homme, et jetée dans une prison par l'ordre du roi d'Angleterre². A l'arrivée des deux jeunes frères auprès du roi de France, ce roi leur fit jurer solennellement, comme à l'aîné, de ne jamais conclure ni paix ni trêve avec leur père sans l'entremise des barons de France ; puis la guerre commença sur la frontière de Normandie³. Dès que le bruit de ces événements se fut répandu en Angleterre, tout le pays fut en grande rumeur. Beaucoup d'hommes de race normande, et surtout les jeunes gens, se déclarèrent pour le parti des fils⁴ ; la population saxonne resta en masse indifférente à cette dispute, et individuellement les serfs et les vassaux anglais s'attachèrent au parti que suivait leur seigneur. Les bourgeois furent enrôlés de gré ou de force dans la cause des comtes ou vicomtes qui gouvernaient les villes, et armés, soit pour le père, soit pour les fils.

¹ Ibid.

² Regina vero Alienor, cum, mutata veste muliebri, recessisset, apprehensa est, et sub arcta custodia reservata. (Gervas. Cantuar., apud hist. angl. Script., t. II, col. 4424, ed. Selden.)

³ Ibid.

⁴ Tam de Anglia quam Normannia viri potentes et nobiles... (Script., rer. gallic. et francic., t. XVI, p. 749.)

4174. Henri II était alors en Normandie, et presque chaque jour s'enfuyait d'auprès de lui quelqu'un de ses courtisans les plus intimes, de ceux qu'il avait nourris à sa table, à qui il avait donné de ses propres mains le baudrier de chevalerie¹. « C'était pour lui, dit un contemporain, le comble de la douleur et du désespoir, de voir passer l'un après l'autre à ses ennemis les gardes de sa chambre, ceux à qui il avait confié sa personne et sa vie; car presque chaque nuit il en partait quelqu'un dont on découvrait l'absence à l'appel du matin². » Dans cet abandon, et au milieu des dangers qu'il présageait, le roi montrait une sorte de tranquillité apparente. Il se livrait à la chasse plus vivement que de coutume³; il était gai et affable envers les compagnons qui lui restaient, et répondait avec douceur aux demandes de ceux qui, profitant de sa position critique, exigeaient pour leur fidélité des salaires exorbitants⁴. Son plus grand espoir était dans l'appui des étrangers. Il envoya au loin solliciter le secours des rois qui avaient des fils⁵. Il écrivit à Rome pour demander au pape l'excommunication de ses ennemis; et afin d'obtenir dans cette cour un crédit supérieur à celui de ses adversaires, il fit au siège apostolique cet aveu de vasselage que Guillaume-le-Conquérant avait jadis refusé avec tant de hauteur⁶. Sa lettre au pape Alexandre III renfermait les phrases suivantes :

¹ Hi quos donaverat cingulo militari... Adeo ut vix aliquem haberet ex omnibus caris suis... (Gervas. Cantuar. chron., apud hist. angl. Script., t. II, col. 1427, ed. Selden.)

² In quorum manibus mortem simul et vitam commiserat... Mane requisiti non comparebant. (Girald. Cambrens. Hibernia expugnata; Camden, Anglica, Hibernica, etc., p. 782.)

³ Math. Paris., t. I, p. 128.

⁴ Et non sine magna mercede. (Roger. de Hoved. Annal., pars poster., apud rer. anglie. Script., p. 534, ed. Savile.)

⁵ Ne ipsi exalcent filios suos supra id quod debent. (Ibid.)

⁶ Voyez livre VI, t. II.

4174. « Vous que Dieu a élevé à la sublimité des fonctions pastorales, pour donner à son peuple la science du salut; quoique absent de corps, présent d'esprit, je me jette à vos genoux¹. A votre juridiction appartient le royaume d'Angleterre, et moi je suis tenu et lié envers vous par toutes les obligations que la loi impose aux feudataires²; que l'Angleterre éprouve donc ce que peut le pontife romain, et si vous n'employez les armes matérielles, défendez au moins avec le glaive spirituel le patrimoine du bienheureux Pierre³. »

Le pape fit droit à cette demande en ratifiant les sentences d'excommunication que les évêques fidèles au roi avaient lancées contre les partisans de ses fils⁴. Il envoya de plus un légat spécial chargé de rétablir la paix domestique, et d'avoir soin que cette paix, quelles qu'en fussent les conditions, produisît quelque nouvel avantage aux princes de l'église romaine.

Cependant, d'un côté le roi de France et Henri-le-Jeune, de l'autre les comtes de Flandre et de Bretagne passèrent en armes la frontière de Normandie. Le second fils du roi d'Angleterre, Richard, s'était rendu en Poitou; la plupart des barons de ce pays se soulevèrent pour sa cause, plutôt par haine du père que par amour des fils⁵. Ceux qui, en Bretagne, quelques années auparavant, avaient formé une

¹ Licet absens corpore, præsens tamen animo, me vestris advolvo genibus. (Henrici II ad Alexandrum III papam epist., apud Script. rer. gallic. et francie., t. XVI, p. 650.)

² Vestræ jurisdictionis est regnum Angliæ, et quantum ad feudatarii juris obligationem, vobis duntaxat obnoxius teneor. (Ibid.)

³ Experiatur Anglia quid possit Romanus pontifex, et quia materialibus armis non utitur, patrimonium B. Petri spirituali gladio tueatur. (Ibid.)

⁴ Rotrodi ad Alienoram epist., ibid., p. 629.

⁵ Potius odio patris quam amore filii. (Chron. S. Albini, apud Script. rer. gallic. et francie., t. XII, p. 483.)

1174. ligue nationale, renouèrent leur confédération, et s'armèrent en apparence pour le comte Geoffroy, mais en réalité pour leur propre indépendance¹. Attaqué ainsi sur plusieurs points, le roi d'Angleterre n'avait de troupes dans lesquelles il eût pleine confiance qu'un grand corps de ces mercenaires qu'on appelait alors *Brabançons*, *Coteriaux* ou *Routiers*, bandits en temps de paix, soldats en temps de guerre, servant au hasard toutes les causes, aussi braves et mieux disciplinés que les autres milices du temps². Avec une partie de cette armée, Henri II arrêta les progrès du roi de France, et il envoya l'autre partie contre les Bretons révoltés. Ceux-ci furent vaincus en bataille rangée par l'expérience militaire des Brabançons, et forcés de se renfermer dans leurs châteaux et dans la ville de Dol, que le roi d'Angleterre assiégea et prit en quelques jours³.

La défaite des Bretons diminua l'ardeur, non des fils du roi Henri et de leurs partisans normands, angevins ou aquitains, mais du roi de France, qui désirait par-dessus tout conduire cette guerre au moins de frais possible. Craignant d'être obligé à de trop grandes dépenses d'hommes et d'argent, ou voulant essayer d'autres combinaisons politiques, il dit un jour aux fils révoltés qu'il serait bien fait à eux de se réconcilier avec leur père. Les jeunes princes, contraints par la volonté de leur allié à un soudain retour

¹ Chron. S. Albini, apud Script. rer. gallic. et francic., t. XII, p. 483. — Roger. de Hoved. Annal., pars poster., apud rer. anglic. Script., p. 534, ed. Savile.

² Braibancenos suos, de quibus plus cæteris confidebat... (Benedict. Petroburg., apud Script., rer. gallic. et francic., t. XIII, p. 155.) — Viginti millia Brabancenorū qui fideliter servierunt illi. (Roger. de Hoved. Annal., pars poster., apud rer. anglic. Script., p. 534, ed. Savile.) — Coterelli, rutarii; *route* en vieux français signifie bande.

³ Guilielm. Neubrig., De reb. anglic., p. 204, ed. Hearne.

d'affection filiale, le suivirent au lieu assigné pour les conférences de paix⁴. Non loin de Gisors, dans une vaste plaine, se trouvait un orme gigantesque, dont les branches à force d'art étaient ramenées jusqu'à terre, et sous lequel avaient lieu, de temps immémorial, les entrevues des ducs de Normandie et des rois de France². C'est là que vinrent les deux rois accompagnés des archevêques, évêques, comtes et barons de leurs terres. Les fils de Henri II firent leurs demandes, et le père se montra disposé à leur accorder beaucoup. Il offrit à l'aîné la moitié des revenus royaux de l'Angleterre, et quatre bons châteaux-forts dans ce pays, s'il y voulait demeurer, ou, s'il l'aimait mieux, trois châteaux en Normandie : un dans le Maine, un dans l'Anjou, un dans la Touraine, avec tous les revenus de ses aïeux les comtes d'Anjou, et la moitié des rentes de Normandie³. Il offrit pareillement des terres et des revenus à Richard et à Geoffroy. Mais cette facilité de sa part, et son vif désir de faire cesser à jamais tout motif de querelle entre ses enfants et lui, alarma de nouveau le roi de France⁴. Ce roi cessa de vouloir la paix, et permit aux partisans des fils de Henri II, qui la redoutaient beaucoup, de susciter des obstacles et d'intriguer pour rompre les négociations enta-

¹ Franci sumptibus tædiosis affecti... filios regis Anglorum ad gratiam patris reducere summpere studuerunt. (Radulf. de Diceto, Imag. histor., apud hist. angl. Script., t. I, col. 582, ed. Selden.)

² Ulmus erat visu gratissima, gratior usu, Ramis ad terram redeuntibus...

(Guillelm. Britonis Philippid., lib. III, apud Script. rer. gallic. et francic., t. XVII, p. 148.)

— Ulmum quamdam pulcherrimam... ubi colloquia haberi solebant. (Roger. de Hoved. Annal., pars poster., apud rer. anglic. Script., p. 645, ed. Savile.)

³ Quatuor idonea castella. (Benedict. Petroburg., apud Script. rer. gallic. et francic., t. XIII, p. 156.)

⁴ Ibid.

1174. mées¹. L'un de ces hommes, Robert de Beaumont, comte de Leicester, alla jusqu'à dire en face des injures au roi d'Angleterre et porta la main à son épée². Il fut retenu par les assistants; mais le tumulte qui suivit cette scène arrêta tout accommodement, et bientôt les hostilités recommencèrent entre le père et les fils. Henri-le-Jeune et Geoffroy demeurèrent avec le roi de France; Richard se rendit en Poitou; et Robert de Beaumont, qui avait mis la main à l'épée contre le roi, alla en Angleterre se joindre à Hugues Bigot, l'un des plus riches barons du pays, et zélé partisan de la rébellion³.

Avant que le comte Robert eût pu arriver dans sa ville de Leicester, elle fut attaquée par Richard de Lucy, grand justicier du roi. Les hommes d'armes du comte se défendirent vigoureusement et obligèrent les bourgeois saxons de combattre avec eux; mais une partie du rempart ayant été ruinée, les soldats normands firent leur retraite dans le château de Leicester, abandonnant la ville à elle-même⁴. Les bourgeois continuèrent de résister, ne voulant point se rendre à discrétion à ceux pour lesquels ce n'était que péché véniel de tuer un Anglais en révolte. Obligés enfin de capituler, ils achetèrent pour trois cents livres d'argent la permission de quitter leurs maisons et de se disperser où ils voudraient⁵. Ils cherchèrent un refuge sur les terres des églises: quelques-uns se rendirent au bourg de Saint-Alban,

¹ Sed non fuit de consilio regis Franciæ quod filii regis hanc pacem cum patre suo facerent. (Benedict. Petroburg., apud Script. rer. gallic. et francic., t. XIII, p. 156.)

² Et apposuit manum gladio ut percuteret regem. (Roger. de Hoved. Annal., pars poster., apud rer. anglie. Script., p. 536, ed. Savile.)

³ Ibid. — Chron. Johan. Bromton, apud hist. anglie. Script., t. I, col. 1095, ed. Selden.

⁴ Matth. Paris., t. I, p. 128.

⁵ Ut haberent quo vellent licentiam abeundi. (Ibid.)

et un grand nombre à celui de Saint-Edmund, martyr de race anglaise, toujours prêt, selon l'opinion populaire, à protéger les hommes de sa nation contre la tyrannie des étrangers¹. A leur départ la ville fut démantelée par les troupes royales, qui enlevèrent les portes et abattirent les murailles². Pendant que les Anglais de Leicester étaient ainsi châtiés de ce que le gouverneur normand avait pris part à la révolte, l'un des lieutenants de ce gouverneur, appelé Anquetil Malory, ayant réuni un assez grand nombre de vassaux et de partisans du comte Robert, attaqua la ville de Northampton, dont le vicomte tenait pour le roi³. Ce vicomte força les bourgeois de prendre les armes pour son parti, comme ceux de Leicester avaient été armés de force pour l'autre cause. Un grand nombre furent tués et blessés, et deux cents emmenés prisonniers⁴. Tel est le triste rôle que jouait la population de race anglaise dans la guerre civile des fils de ses vainqueurs.

Les fils naturels du roi Henri étaient restés fidèles à leur père, et l'un d'entre eux, Geoffroy, évêque de Lincoln, poussait vivement la guerre, assiégeant les châteaux et les forteresses des barons de l'autre parti⁵. Pendant ce temps Richard fortifiait pour sa cause les villes et les châteaux du Poitou et de l'Angoumois, et ce fut contre lui que le roi marcha d'abord avec ses fidèles Brabançons, laissant la Normandie, où il avait le plus d'amis, se débattre contre le roi de France. Il mit le siège devant la ville de Saintes,

¹ Quasi ad sinum protectionis. (Ibid.)

² Ibid.

³ Chron. Johan. Bromton, apud hist. angl. Script., t. I, col. 1093, ed. Selden.

⁴ Captis ducentis burgensibus, præter illos qui vulnerati interierunt. (Ibid.)

⁵ Ibid. — Chron. S. Albini, apud Script. rer. gallic. et francic., t. XII, p. 483.

1174. défendue alors par deux châteaux, dont l'un portait le nom de capitole, reste des souvenirs de l'ancienne Rome, conservés dans plusieurs cités de la Gaule méridionale¹. Après la prise des forts de Saintes, Henri II attaqua avec ses machines de guerre les deux grosses tours de l'église épiscopale, où les partisans de Richard s'étaient cantonnés². Il s'en empara, ainsi que du fort de Taillebourg et de plusieurs autres châteaux, et dans son retour vers l'Anjou il dévasta toute la frontière du pays des Poitevins, brûlant les maisons et déracinant les vignes et les arbres à fruit³. A peine arrivé en Normandie, il apprit que son fils aîné et le comte de Flandre, ayant rassemblé une grande armée navale, se préparaient à descendre en Angleterre⁴. Cette nouvelle le décida à s'embarquer lui-même pour ce pays; il emmena prisonnières sa femme Éléonore et sa bru Marguerite, fille du roi de France⁵.

De Southampton, lieu de son débarquement, le roi se dirigea vers Canterbury, et du plus loin qu'il aperçut l'église métropolitaine, c'est-à-dire à trois milles de distance, il descendit de cheval, quitta ses habits de soie, dénoua sa chaussure, et se mit à marcher nu-pieds sur le pavé rocailleux et couvert de boue⁶. Arrivé dans l'église qui renfermait le tombeau de Thomas Beket, il s'y prosterna la

¹ Capitellum, præsidium majus. (Radulf. de Diceto, Imag. histor., apud hist. angl. Script., t. I, col. 575, ed. Selden.)

² Accessit ad majorem ecclesiam militibus multis et armatis refertam. (Ibid.)

³ Et vineas et arbores fructiferas extirpari fecit. (Benedict. Petroburg., apud Script. rer. gallic. et francic., t. XIII, p. 458.)

⁴ Chron. S. Albini, ibid., t. XII, p. 484.

⁵ Et adduxit secum utramque reginam, et Braibancenos. (Benedict. Petroburg., apud Script. rer. anglie. et francic., t. XIII, p. 459.)

⁶ Et per vicos et plateas civitatis luteas... nudis pedibus incessit. (Vita B. Thomæ quadripart., lib. IV, cap. V, p. 150.) — Matth. Paris., t. I, p. 429 et 430.

face contre terre, pleurant et sanglotant en présence de tout le peuple de la ville, attiré par le son des cloches¹. L'évêque de Londres, ce même Gilbert Foliot, qui avait été le plus grand ennemi de Thomas durant sa vie, et qui, après sa mort, avait voulu le faire jeter dans un borbier, monta en chaire, et s'adressant à l'assistance : « Vous tous « ici présents, dit-il, sachez que Henri, roi d'Angleterre, « invoquant, pour le salut de son âme, Dieu et le saint « martyr, proteste devant vous n'avoir ni ordonné, ni voulu, « ni causé sciemment, ni souhaité dans son cœur la mort « du martyr². Mais, comme il serait possible que les meur- « triers se fussent prévalus de quelques paroles prononcées « par lui imprudemment, il déclare implorer sa pénitence « des évêques ici rassemblés, et consentir à soumettre sa « chair nue à la discipline des verges³. »

En effet, le roi, accompagné d'un grand nombre d'évêques et d'abbés normands, et de tous les clercs normands et saxons du chapitre de Canterbury, se rendit à l'église souterraine, où deux ans auparavant on avait été obligé d'enfermer, comme dans un fort, le cadavre de l'archevêque, pour le soustraire aux insultes des officiers royaux⁴. Là, s'agenouillant sur la pierre de la tombe et se dépouillant de ses vêtements, il se plaça, le dos nu, dans la posture où naguère ses justiciers avaient fait placer les Anglais publiquement flagellés pour avoir accueilli Thomas à son retour de l'exil, ou l'avoir honoré comme un saint. Chacun

¹ Robert. de Monte, apud Script. rer. gallic. et francic., t. XIII, p. 318.

² Per eos episcopi londonensis sermonem ad populum habentis, rex... publice protestatus est quod mortem martyris nec mandavit, nec voluit, nec... perquisivit. (Matth. Paris., t. I, p. 430.)

³ Carnemque suam nudam disciplinæ virgarum supponens. (Ibid.)

⁴ Ad tumbam S. Thomæ in cryptam. (Gervas. Cantuar. chron., apud hist. angl. Script., t. II, col. 427, ed. Selden.)

1174. des évêques, dont le rôle était arrangé d'avance, prit un de ces fouets à plusieurs courroies, qui servaient dans les monastères à infliger les corrections ecclésiastiques, et que pour cela on nommait *disciplines*. Ils en déchargèrent chacun trois ou quatre coups sur les épaules du roi, en disant : « De même que le rédempteur a été flagellé pour les péchés « des hommes, de même sois-le pour ton propre péché¹ » De la main des évêques la discipline passa dans celle des simples clercs, qui étaient en grand nombre, et la plupart Anglais de race². Ces fils des serfs de la conquête imprimèrent les marques du fouet sur la chair du petit-fils du conquérant, non sans éprouver une secrète joie, que semblent trahir quelques plaisanteries amères consignées dans les récits du temps³.

Mais ni cette joie ni ce triomphe d'un moment ne pouvaient être d'aucun fruit pour la population anglaise ; au contraire, cette population était prise pour dupe dans la scène d'hypocrisie que jouait devant elle le roi de race angevine. Henri II, voyant se tourner contre lui la plus grande partie de ses sujets du continent, avait reconnu la nécessité de se rendre populaire auprès des Saxons afin de gagner leur appui. Il pensa que quelques coups de discipline seraient peu de chose, s'il pouvait obtenir à ce prix les loyaux services que le bas peuple d'Angleterre avait autrefois ren-

¹ Ictus ternos vel quinos. (Matth. Paris., t. I, p. 130.) — Ille... propter peccata nostra, iste propter propria. (Robert. de Monte, apud Script. rer. gallic. et francic., t. XIII, p. 318.)

² A singulis viris religiosis quorum multitudo magna convenerat... (Matth. Paris., t. I, p. 130.)

³ Disciplinales percussiones singulas, velut quasdam secundas quadragenas apostolicas, immo regias annonas et usque tunc inauditas, accepit. Consuetudines etiam illas, quæ inter martyrem et ipsum fuerunt totius dissensionis materia... abdicavit malas et iniquas. (Vita B. Thomæ quadripart., lib. IV, cap. V, p. 150.)

1174. dus à son aïeul Henri I^{er}. En effet, depuis le meurtre de Thomas Beket, l'amour de ce nouveau martyr était devenu la passion, ou, pour mieux dire, la folie du peuple anglais. Le culte religieux dont on entourait la mémoire de l'archevêque avait affaibli et remplacé presque tous les souvenirs patriotiques. Aucune tradition d'indépendance nationale ne l'emportait sur la vive impression produite par ces neuf années pendant lesquelles un primat de race saxonne avait été l'objet des espérances, des vœux et des entretiens de tout Saxon. Un témoignage éclatant de sympathie avec ce sentiment populaire était donc le meilleur appât que le roi pût offrir alors aux Anglais d'origine pour les attirer à lui, et les rendre, selon les paroles d'un vieil historien, maniables sous le frein et le harnais² : voilà la véritable cause du pèlerinage de Henri II à la tombe de celui qu'il avait aimé d'abord comme son compagnon de plaisirs, et qu'ensuite il avait haï mortellement comme son ennemi politique.

« Après avoir été ainsi fustigé de son plein gré, dit la « narration contemporaine, il persévéra dans ses oraisons « auprès du saint martyr tout le jour et toute la nuit, ne « prit point de nourriture, ne sortit pour aucun besoin ; « mais tel il était venu, tel il resta, et ne laissa mettre sous « ses genoux aucun tapis ni rien de semblable³. Après « matines, il fit le tour de l'église supérieure, pria devant « tous les autels et toutes les reliques, puis revint au ca- « veau du saint. Le samedi, quand le soleil fut levé, il de- « manda et entendit la messe ; puis, ayant bu de l'eau bénite

¹ Voyez livre VII, t. II.

² En populo phaleras ! (Script. rer. gallic. et francic., t. XVI.)

³ Sed ut venit, ita permansit, non tapetum, non aliquid hujusmodi... (Gervas. Cantuar. chron., apud hist. angl. Script., t. II, col. 1427; ed Selden.)

4174. « du martyr et en ayant rempli un flacon, il s'éloigna, « joyeux, de Canterbury¹. »

Cet appareil de contrition eut un plein succès ; et ce fut avec enthousiasme que les bourgeois des villes et les serfs des campagnes entendirent prêcher dans les églises que le roi s'était réconcilié avec le bienheureux martyr par la pénitence et par les larmes². Il arriva, par hasard, dans le même temps, que Guillaume, roi d'Écosse, qui avait fait une incursion hostile sur le territoire anglais, fut vaincu et fait prisonnier auprès d'Alnwick, dans le Northumberland³. La population saxonne passionnée pour l'honneur de saint Thomas, crut voir dans cette victoire un signe évident de la bienveillance et de la protection du martyr, et dès ce jour elle inclina vers le parti du vieux roi, que le saint paraissait favoriser. Par suite de cette impulsion superstitieuse, les Anglais indigènes s'enrôlèrent en foule sous la bannière royale, et combattirent avec ardeur contre les complices de la révolte. Tout pauvres et méprisés qu'ils étaient, ils formaient la grande masse des habitants, et rien ne résiste à une pareille force lorsqu'elle se trouve organisée. Les opposants furent défaits dans toutes les provinces, leurs châteaux pris d'assaut, et un grand nombre de comtes et de barons emmenés prisonniers. « On en prit tant, dit « un contemporain, qu'on avait peine à trouver assez de « cordes pour les lier, et assez de prison pour les enfermer⁴. » Cette suite rapide de victoires arrêta le projet de descente

¹ Sancta... martyris aqua potatus, et ampulla insignitus... (Gervas. Cantuar. chron., apud hist. angl. Script., t. II, col. 4427, ed. Selden.)

² Nobili martyre Thoma... jam placato... (Girald. Cambrens. Hibernia expugnata; Camden, Anglica, Hibernica, etc., p. 782.)

³ Ibid.

⁴ Tot proceres capti... ut vix vincitis vincula, vix captis carceres invenirentur. (Ibid.)

en Angleterre formé par Henri-le-Jeune et par le comte de Flandre¹. 4174.

Mais sur le continent, où les populations soumises au roi d'Angleterre n'avaient point pour l'Anglais Beket d'affec- 4174
tion nationale, les affaires de Henri II ne prospérèrent pas à
davantage après sa visite et sa flagellation au tombeau du 4175.
martyr. Au contraire, les Poitevins et les Bretons se relevèrent alors de leur première défaite, et renouèrent plus étroitement leurs associations patriotiques. Eudes de Porrhoët, dont le roi d'Angleterre avait autrefois déshonoré la fille, et qu'ensuite il avait banni, revint d'exil, et rallia de nouveau en Bretagne ceux que fatiguait la domination normande². Les mécontents firent plusieurs coups de main audacieux qui rendirent célèbre dans ce temps la témérité bretonne³. En Aquitaine, le parti de Richard reprenait aussi courage, et de nouvelles troupes d'insurgés se rassemblaient dans la partie montueuse du Poitou et du Périgord, sous les mêmes chefs qui, peu d'années auparavant, s'étaient soulevés à l'instigation du roi de France⁴. La haine du pouvoir étranger réunissait autour des seigneurs des châteaux les habitants des villes et des bourgs, hommes libres de corps et de biens ; car la servitude n'existait point au midi de la Loire comme au nord de ce fleuve⁵. Des barons, des châtelains, des fils de châtelains sans patrimoine, suivirent aussi le même parti par un motif moins

¹ Chron. Albini, apud Script. rer. gallic. et francic., t. XII, p. 483.

² Tunc repedavit Endo de exilio et cœpit recuperare terram suam. (Ibid., p. 565.) — Voyez plus haut, liv. VIII.

³ Britonum temeritate... (Acheri Spicilegium, t. III, p. 365.)

⁴ Chron. Albini, loc. supr. cit.

⁵ Gaufredi Vosiensis. Chron., apud Script. rer. gallic. et francic., t. XVIII, p. 216.)